

Table des matières

<i>Sommaire</i>	5
<i>Introduction sur la loi du 14 février 2022</i>	7
par Paola NABET	

PARTIE 1

Le nouveau statut de l'entrepreneur individuel

<i>Les règles comptables et fiscales applicables à l'entrepreneur individuel</i>	17
par Patrick CAUDWELL	
I. Le patrimoine professionnel	18
II. Obligations comptables et fiscales.....	19
A. Le régime fiscal micro-entreprise	19
1. Si l'activité est libérale.....	21
2. Si l'activité est commerciale ou artisanale.....	21
3. Si l'activité est agricole.....	21
B. Obligations comptables du régime simplifié	21
C. Obligations comptables du régime réel normal	22
D. Possibilité d'option pour le régime fiscal supérieur	22
III. Modification importante des organismes de gestion agréés	22
IV. Une dénomination obligatoire à porter sur les documents à usage professionnel.....	23
V. Possible assimilation à une EURL ou à une EARL valant option pour l'IS.....	24
VI. Conséquences de l'assimilation de l'entreprise individuelle à une EURL ou à une EARL	24
VII. Liquidation de l'entreprise ayant opté pour son assimilation à une EARL ou à une EURL	25
En conclusion	25

Le conjoint de l'entrepreneur individuel 27

par Johanne LOTZ

- I. La corrélation de l'actif et des règles de pouvoir appliquée aux biens de l'entrepreneur individuel 29
 - A. Les biens du patrimoine professionnel envisagés isolément..... 29
 - 1. La qualification des actifs du patrimoine professionnel..... 29
 - 2. Les règles de pouvoir sur les actifs du patrimoine professionnel... 33
 - B. Le patrimoine professionnel envisagé comme universalité de droit.... 34
- II. La corrélation de l'actif et du passif appliquée aux biens de l'entrepreneur individuel..... 37
 - A. Le cloisonnement des patrimoines et le passif de communauté..... 37
 - B. La renonciation au cloisonnement des patrimoines..... 39

Le transfert du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel : plaidoyer pour une réécriture... 41

par Julien GRANOTIER

- I. La simplicité apparente du système de transmission..... 43
 - A. La distinction du transfert universel et du transfert non intégral..... 43
 - B. La dissociation de la transmission universelle de patrimoine 47
- II. La complexité et l'incohérence du régime de transmission..... 50
 - A. Les modalités du transfert universel 50
 - B. La transmission des éléments du patrimoine professionnel 52
 - C. L'opposabilité du transfert universel 54

Le nouveau statut de l'entrepreneur individuel : vers la fin des sociétés unipersonnelles ? 57

par Émilie GICQUAID

- I. Les atouts de l'entreprise individuelle à deux patrimoines face aux sociétés unipersonnelles 60
 - A. Les atouts de l'entreprise individuelle au stade de sa création 61
 - B. Les atouts de l'entreprise individuelle durant son existence 62
- II. Les entrepreneurs individuels à deux patrimoines à l'épreuve de la force des habitudes..... 64
 - A. Les avantages persistants des sociétés unipersonnelles..... 65
 - B. Les défauts inexorablement attachés au statut d'entrepreneur individuel... 67

L'entrepreneur individuel et les sûretés 71

par Vincent BONNET

- I. La fonction traditionnelle des sûretés prises sur le patrimoine professionnel..... 76
 - A. La constitution des sûretés..... 76
 - B. Les effets des sûretés..... 78
- II. La fonction particulière des sûretés prises sur le patrimoine personnel ... 81
 - A. L'accès au patrimoine personnel grâce aux sûretés consenties par le professionnel..... 81
 - B. L'accès au patrimoine personnel grâce aux sûretés consenties par le conjoint du professionnel 85

PARTIE 2

L'entrepreneur individuel en difficulté

<i>Libres propos sur l'incidence du nouveau statut de l'entrepreneur individuel sur le droit des entreprises en difficulté</i>	91
par Patrick Rossi	
I. La genèse.....	92
II. La réforme.....	94
A. Les lignes directrices initiales	94
B. Les axes de la réforme.....	96
1. Les modifications apportées aux titres II à IV du Livre VI du Code de commerce.....	96
2. Le nouveau titre VIIIbis	97
Conclusion.....	100
<i>La nouvelle articulation entre procédures collectives et procédures de surendettement</i>	101
par Caroline HOUIN-BRESSAND	
Introduction	101
I. L'ouverture des procédures d'insolvabilité.....	104
A. La demande d'ouverture	104
1. Les modalités de la demande.....	104
2. L'auteur de la demande	105
B. Le jugement d'ouverture	107
1. Le contenu du jugement.....	107
2. Les modalités d'ouverture.....	109
II. Le déroulement des procédures d'insolvabilité.....	111
A. En cas de traitement centralisé des deux patrimoines.....	111
1. Les conséquences de l'unicité de procédure.....	112
2. Les limites de l'unicité de procédure	112
B. En cas de traitement séparé des deux patrimoines	114
1. En présence d'une seule procédure d'insolvabilité	114
2. En présence de deux procédures d'insolvabilité parallèles	115
<i>La nouvelle assiette de la procédure collective de l'entrepreneur individuel</i>	117
par Philippe ROUSSEL GALLE	
I. L'assiette de la procédure collective du seul patrimoine professionnel : les biens utiles.....	118
II. L'assiette de la procédure collective et les droits des créanciers.....	121

<i>Les actions permettant d'étendre le gage commun des créanciers de l'entrepreneur individuel</i>	127
par Maxime FITTANTE	
Introduction	127
I. Les exceptions légales améliorant le gage de certains créanciers de l'entrepreneur défaillant	130
A. Les créanciers sociaux et fiscaux	131
B. La renonciation régulièrement consentie	133
C. L'octroi d'une sûreté	134
D. Les créanciers personnels	135
II. Les actions du Livre VI du Code de commerce tendant à augmenter le gage des créanciers	136
A. La remise en cause des actes passés en méconnaissance des droits des créanciers	136
1. Les nullités de la période suspecte	136
2. Action paulienne	138
B. Les actions tendant à accroître le gage commun des créanciers	139
1. L'action en responsabilité pour insuffisance d'actif	139
2. L'extension de la procédure à d'autres patrimoines	140
 <i>Le gage des créanciers publics de l'entrepreneur individuel</i>	143
par Paola NABET	
I. L'extension de plein droit du gage des créanciers publics pour certaines créances	144
A. L'extension de plein droit au profit de l'administration fiscale	145
B. L'extension de plein droit au profit d'organismes de sécurité sociale ..	147
II. Extension du droit de gage des créanciers publics en cas de manquements graves de l'entrepreneur individuel à ses obligations fiscales et sociales	148
A. Une extension facilitée par rapport à celle prévue pour l'EIRL	148
B. Un gage du Trésor portant également sur la résidence principale	151
 <i>Le rebond de l'entrepreneur individuel</i>	155
par Paola NABET	
I. Le rebond du débiteur accéléré par la loi API	156
A. La possibilité d'exercer une nouvelle activité professionnelle indépendante durant la liquidation judiciaire	157
B. La création d'un patrimoine affecté à la nouvelle activité professionnelle	159
II. Le rebond du débiteur facilité par la loi API	160
 <i>Conclusion générale</i>	163
par Paola NABET	